AVRIL 2024

BULLETIN MUNICIPAL

CALIGNAC

Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens,

Après quelques mois pluvieux, nous espérons qu'avec l'arrivée du printemps, le soleil sera bientôt au rendez-vous pour se promener dans notre belle campagne calignacaise.
Beaucoup de pluie ces derniers mois, ce qui a malheureusement mis un monde agricole en difficulté, en plus des contraintes dues aux lois, aux impératifs de date de plantation, et aux diverses règlementations.

Le mois de mars est le mois du vote du budget 2024 pour toutes les communes de France.

Au sein du Conseil Municipal, nous avons pris certaines décisions que voici :

- Le taux d'imposition communal ne changera pas

Taxe Foncière sur le bâti : 38.12%
Taxe Foncière sur le non bâti : 56.63%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11.68%

- Ecole : Budget 30 000€
    - Réfection du sol et des murs du réfectoire (le lino sera remplacé par du carrelage, les murs seront peints en blanc afin de permettre aux institutrices d'effectuer un projet avec les enfants).
    - Le sas d'entrée des classes va être carrelé afin de remplacer le lino endommagé.
    - Les volets des classes seront remplacés par des volets roulants solaires.
    - Le piano (gazinière) de la cuisine de la cantine a été remplacé

- Les illuminations de Noël vont être changer pour passer en LED afin d'effectuer des économies d'énergie : Budget 4 400€
- Trois chemins ruraux vont être restaurés : Budget 20 000€
- Une étude bilan énergétique est en train d'être réalisée pour la salle polyvalente François Valay.
  Notre souhait : installer un chauffage réversible afin de limiter les coûts.

Un autre sujet important : nous remarquons beaucoup d'incivilités depuis quelques temps sur notre commune (poubelles renversées, vol des spots dans les toilettes publiques, etc.) qui nous peinent, la dernière en date : les poissons du lavoir ont disparu. Des devis sont en cours en vue de l'installation de caméras sur certaines zones du village, il faudra compter un budget de 5 000€ à 6 000€.

Le dimanche 09 juin, date des élections européennes, pensez à venir aux urnes, n'oubliez pas que nos anciens ont milité pour ce droit. Ce jour-là, vous pourrez aussi faire un tour par la salle polyvalente où Mme Marie-Christine Dufoirt-Molé vous accueillera avec ses acolytes pour la bourse d'échanges de fèves.
Le conseil municipal vous souhaite de belles journées ensoleillées. N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook ou sur le site de la mairie et sur Panneau Pocket/intramuros. Pas mal d'évènements sont à venir (passage du Chrono 47 le 28/04, passage du Tour du France le 12/07, fêtes du village du 26 au 28 juillet 2024)

Cordialement
Maire de Calignac
DAVID Stéphanie

Au sommaire :

Un jour … un portrait et une recette 3
Un jour … une école 4
Quelques dates clés 5
Zoom sur le traitement des déchets et les cambriolages sur la commune 6
Actualités et informations utiles 7

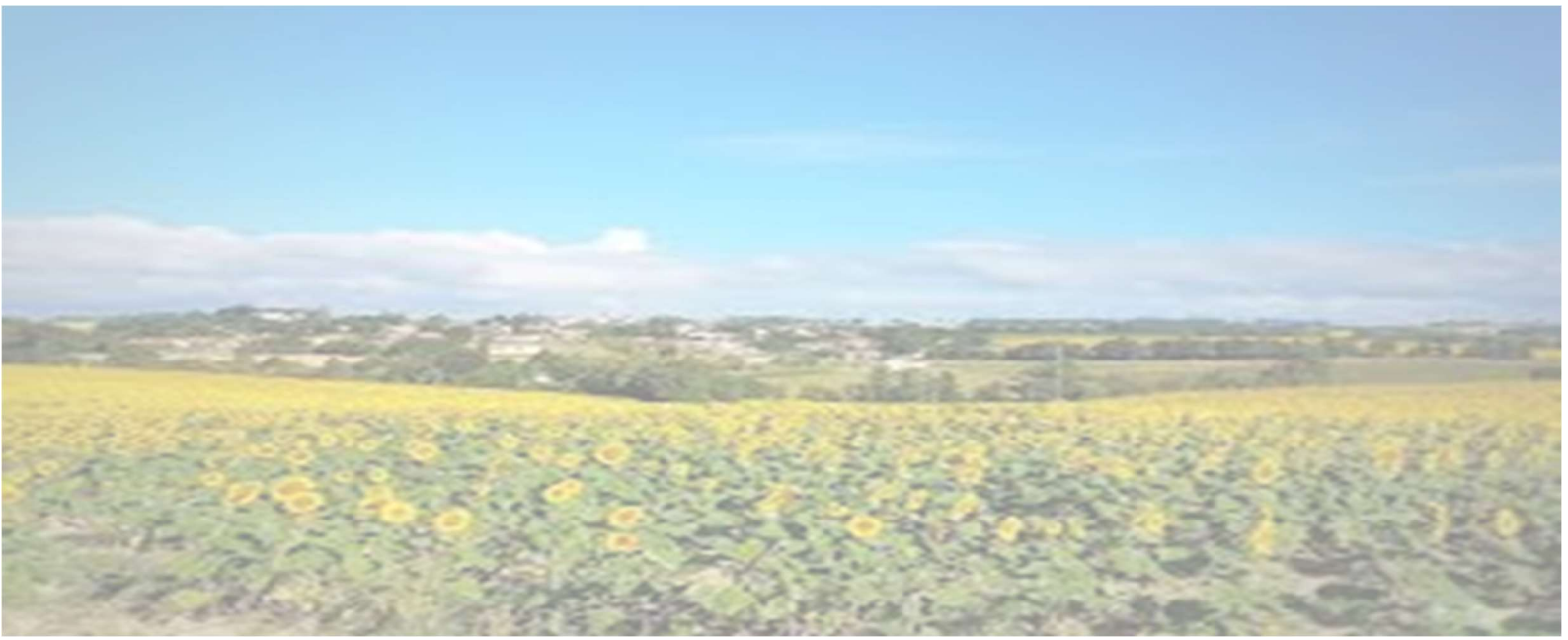

Un jour … un portrait et une recette

Michael THEPAUT, nouveau cuisinier

à l'Ecole Alban Cassagnabère

MICHAEL, chef cuisinier de la cantine

Michael, peux-tu te présenter ?

J'ai 45 ans,je suis père de trois enfants. Je vis au Fréchou avec ma compagne Emilie depuis 16 ans. J'ai grandi à Espiens et j'ai fait toute ma scolarité à Nérac.

Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai obtenu mon CAP/BEP au lycée pro de Nérac, puis j'ai fait une formation de pâtisserie en alternance. J'ai travaillé dans un restaurant 3 étoiles, l'auberge des Pins à Sabres.

Pourquoi la cuisine, et la cantine de Calignac ?

L'envie d'être cuisinier est venue dès le plus jeune âge, la cuisine avec mamie, les plats italiens du dimanche en famille. La cuisine, c'est du partage et c'est dans mon caractère. Il y a un côté éducatif à apprendre aux enfants à bien manger . Je cuisine des produits sains, bio et locaux.

Que prépares-tu pour la suite ?

Je vais ouvrir prochainement un food truck, que j'ai nommé "Chez Mica". Il sera présent à Calignac un soir par semaine. Je vous en dirai plus quand le projet sera abouti.

Sa recette fétiche :

la ballotine de poulet au bacon et à la mozzarella, sauce suprême

Ingrédients ballotine : un blanc de poulet, 2 tranches de bacon, une demie boule de mozzarella.

Ingrédients sauce suprême : beurre 30gr pour le roux blanc et 20gr pour monter la sauce au beurre, 30 gr de farine, 0,5 litre d'eau + 1 cube de bouillon de volaille, 20 gr de crème épaisse, (facultatif), un bouchon de Madère.

* ouvrir le blanc de poulet en deux en gardant une jointure.

* Placer le blanc de poulet entre 2 feuilles de papier sulfurisé puis l'aplatir.

* Placer le blanc de poulet sur un film alimentaire. Le garnir de tranches de bacon et de mozzarella. Assaisonner à cœur.

* Rouler l'ensemble en s'aidant du film alimentaire jusqu'à obtenir un boudin régulier. Faire des nœuds aux extrémités du boudin.

* Plonger la ballotine dans une casserole remplie d'eau bouillante et d'un cube de bouillon de volaille. Faire cuire pendant 15mn

* Égoutter la ballotine et ôter le film. Saler et poivrer.

Sauce suprême : dans une casserole faire fondre le beurre et ajouter la farine. Cuire le roux blanc à feu doux 2/3mn. Verser ensuite le fond blanc et laisser la sauce bouillir pendant 1mn, sel et poivre. Crémer et refaire bouillir. Ajouter 20gr de beurre froid et hors du feu, mélanger doucement pour monter la sauce au beurre.

Un jour … une école

Autrefois, Le jour où Calignac a failli avoir un groupe scolaire flambant neuf.

Au début des années 1930, la commune possède une école de garçons et une école de filles, qui ne se situent pas dans le même lieu. L'école de garçons est installée à hauteur de l'église près de la route nationale et l'école de filles est un bâtiment récent1 (il date de la fin du XIXe siècle), construit près du cimetière.

Malgré les travaux qui ont été régulièrement entrepris, l'école de garçons est en mauvais état. Selon un rapport d'architectes : « ... l'exiguïté, la vétusté et le manque d'hygiène [des bâtiments actuels] exigent le remplacement.» Au début de l'année 1938, un courrier du préfet indique que dans une délibération, le conseil municipal a signalé « le danger que présente, pour les enfants, l'état actuel des locaux scolaires et plus particulièrement le manque de solidité des murs et du plancher de la salle de classe. »

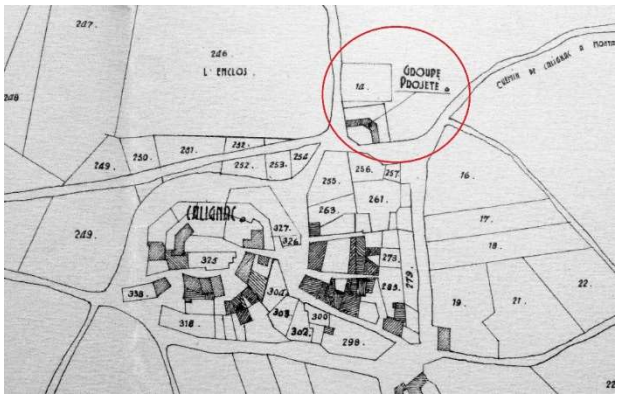

Dès 1936, le conseil municipal a envisagé de construire un nouveau groupe scolaire. Un projet est réalisé par le cabinet agenais de l'architecte Maurice Hénonin en novembre, qui est décrit ainsi : « Le groupe projeté sera édifié sur un terrain régulier…bien placé à la limite de la commune, en bordure de la route de Nérac à Agen, mais avec entrée sur une route secondaire, ce qui évitera tous risques d'accident. Il sera disposé en équerre et comportera un bâtiment central pour l'habitation des maîtres. » Le projet décrit ensuite les deux ailes, l'une destinée à l'école de garçons et l'autre à celle des filles. « Le montant de la dépense, y compris imprévisions, honoraires et déplacements des architectes est de 538. 877, 88 (francs).»

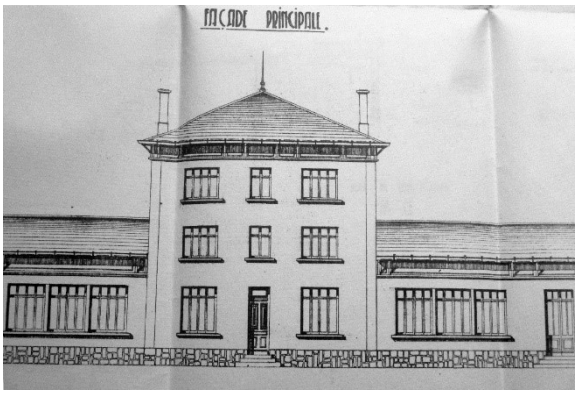

Pour des raisons budgétaires (la commune a notamment contracté un emprunt de 219.000 francs pour l'électrification) mais également liées au fait que le propriétaire du terrain (il forme l'angle sud de la propriété de La Rouquette et appartient à Jean dit Charles Sauvage, forgeron et constructeur de machines agricoles) refuse de le vendre, ce projet n'aboutira pas. Il faudra attendre le milieu des années 60 pour que la commune se dote d'un nouveau groupe scolaire.

François Frimaudeau, Historien

1 C'est le bâtiment ancien qui se trouve à droite du groupe scolaire actuel

Quelques dates clés

Novembre 2023

Le conseil municipal a nettoyé la salle polyvalente en vue d'en faire l'inventaire et d'élaborer un règlement.

Décembre 2023- Noël des écoles et des aînés

Les enfants ont reçu la visite du père noël qui leur a offert un livre de la part des 3 mairies du RPI ainsi que des buts de football et des kappla pour la garderie de la part de la mairie de Calignac et ont pu apprécier un bon repas préparé par le chef Michael.

Les habitantes et habitants âgés de plus de 80 ans n'ont pas été oubliés par le père noël qui est venu à leur rencontre pour leur offrir respectivement une fleur de Noël et une bouteille de vin.

14/01/2024 - Les vœux du Maire

Une centaine de calignacais et amis de Calignac ont pu écouter un très beau discours de madame le Maire dans lequel elle a pu présenter la nouvelle équipe municipale et les employés municipaux, rappeler l'importance du civisme dans le tri des déchets, évoquer des événements qui auront lieu en 2024 et rendre hommage aux anciens Maires, François Valay et Alban Cassagnabère, qui nous ont quittés en 2023.
Le discours a laissé place à un apéritif déjeunatoire très convivial clôturé par la galette.

19/02/2024

Naissance de Léo-Paul GALANO

Zoom sur le traitement des déchets et les cambriolages sur la commune

Les traitement des déchets

Pour rappel, il n'y a désormais plus qu'un point de dépôt unique pour tout le village de Calignac et les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas dépasser 50 litres. La communauté de communes a ajouté un quatrième container. Les dépôts d'ordures ménagères sont interdits dans les 14 anciens points de collecte et hors containers et font l'objet d'amendes.
Il est indispensable de trier les verres, papiers et plastiques dans les containers dédiés. Les vêtements à destination du relais doivent être mis en poches et déposés dans le container relais blanc.

Merci de faire preuve de civisme et de respecter ce lieu dans l'intérêt de tous et sous peine d'amende.

Il y a une déchetterie située vieille Route d'Agen 47 600 NERAC et ouverte du lundi au samedi : 9h-12h /13h30-17h dans laquelle déposer cartons, électroménager, végétaux.

Pour rappel ou information, il est interdit de brûler des végétaux dans la commune et des composteurs peuvent être obtenus auprès de l'intercommunalité via la mairie au prix de 15 euros.

Les cambriolages

Des cambriolages ont lieu sur notre commune au grand dam de tous.

Au moindre signe :

Contactez de suite la gendarmerie en composant le 17 ou via l'application gratuite ma sécurité
Informez-en la mairie (sur place ou par téléphone 05.53.97.13.89 aux horaires d'ouverture ou sur le numéro d'astreinte 06.81.80.12.58 le soir et weekend, sur messenger pour que nous relayions l'information sans noms sur facebook et panneaupocket !

Actualités et informations utiles

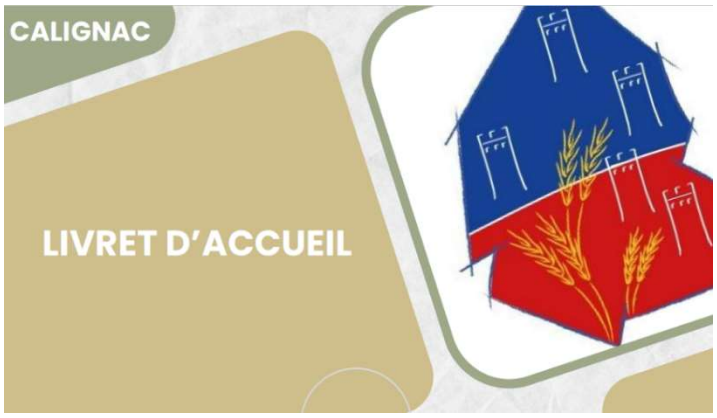

NOUVEAU

Un livret d'accueil a été élaboré et est à disposition des nouveaux arrivants en Mairie ou sur intramuros !

Note du service eau 47

Depuis 2020, les élus d'EAU47 se sont engagés dans une politique d'alignement des redevances dans le but que *chaque abonné au service de l'eau potable et/ou de l'assainissement collectif soit assujetti à la même tarification.*

En effet, des investissements pour renouveler le patrimoine du service doivent être impérativement réalisés, notamment pour répondre aux obligations de supprimer les branchements en plomb, de renouveler les canalisations les plus fuyardes ou celles altérant la qualité de l'eau potable.

Ces investissements doivent être supportés par tous et de manière égale.

Par ailleurs, l'évolution des tarifs de l'énergie, des fournitures et des prestations de services a généré un accroissement notable des charges d'exploitation qui doit être compensé par une augmentation des recettes perçues auprès des usagers.

Ainsi, pour un certain nombre de commune, des modifications de tarifs auront lieu en 2024 et 2025.

En moyenne, ces augmentations seront de 20 € TTC par an.

Elles sont contenues en comparaison de l'augmentation du prix de l'énergie ou des carburants.

La Bibliothèque « le kiosque » est ouverte aux horaires de la mairie, venez nous rendre visite !

L'épicerie/bar « la Concade » est ouverte le matin et le camion ambulant « passion pizza » est présent en face de la Concade le mercredi soir.

Notre secrétaire de Mairie Elisa vous accueille aux horaires d'ouverture suivants :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 17h à 19h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Elle est également joignable par téléphone et mail : 05.53.97.13.89 mairie.calignac@orange.fr

Madame le Maire est à votre disposition sur rendez-vous, le mardi de 17h à 19h et le jeudi de 14h à 17h.

Numéro d'astreinte : 06.81.80.12.58 (en cas d'urgence)

AVRIL 2024

Vous souhaitez être tenus informés des événements et associations, organismes présents à Calignac et dans l'albret ?

Consultez notre Site Internet https://mairiecalignac.sitew.fr/
Et celui d'Albret Communauté: https://www.albretcommunaute.fr/

Rejoignez-nous sur la page facebook de la commune « Mairie de Calignac ».

Installez gratuitement les applications Panneau Pocket et intramuros permettant de visualiser les alertes, événements, associations, organismes, présentes sur la commune et aux alentours.

Souhaitant que ce bulletin soit l'occasion pour nous de revisiter le passé du village, nous vous sollicitons pour le prêt de photos anciennes de Calignac ou l'apport d'anecdotes sur des personnages ayant marqué la commune.
Vous souhaitez mettre en avant une association locale ou une passion ? Revenez vers nous et nous en parlerons peut-être dans un prochain bulletin municipal ou sur une de nos applications !

Quelques dates à noter :

Dimanche 28 avril 2024 : chrono 47

Mai : concours des maisons fleuries organisé par la mairie

Dimanche 9 juin 2024 : élections européennes et bourse d'échanges des fèves